DESCRIPTION	TARIF
Glace ¹⁰ Ville de Saint-Philippe	305 \$ / heure
Heures de pointe : Lundi au vendredi 18h à 22h Samedi et dimanche 8h à 22h	
 Organismes reconnus 	182 \$ / heure
 Associations mineures non reconnues 	205 \$ / heure
 Entreprise privée jeunesse¹¹ 	250 \$ / heure
 Contrat ou location 	303 \$ / heure
Heures hors pointe : Lundi au vendredi de 8h à 18h	
 Organismes reconnus 	96 \$ / heure
 Associations mineures non reconnues 	103 \$ / heure
 Entreprise privée jeunesse 	128 \$ / heure
 Contrat ou location 	159 \$ / heure
Heures hors pointe : Tous les jours après 22 h	185 \$ / heure
Compétitions ou événements	Tarification selon la politique de reconnaissance des organismes.
 Organismes reconnus 	82 \$ / heure

 $^{^{10}}$ S'il advenait une annulation de la location par le demandeur en deçà d'un délai de 72 h, des frais d'administration de 25 % du montant total de la location avant taxes seront conservés par la Ville.

11 Les entreprises privées jeunesse doivent offrir des services uniquement à des jeunes de moins de

¹⁸ ans.

DESCRIPTION	TARIF
Surface cimentée	
Organismes reconnus	45 \$ / heure
Privés – incluant les commerces et industries	60 \$ / heure
Contrat saisonnier (minimum 10 semaines)	50 \$ / heure
Activité patin à roulettes ¹²	
Scolaire, association, entreprise	450 \$ 1 bloc de 3 heures
 Location de patins 	Incluse
	005 \$ 411 1 01
Scolaire et associations de Delson	225 \$ 1 bloc de 3 heures
 Location de patins 	Incluse
Ouverture régulière	
■ Enfants 12 ans et moins	7 \$
■ 13 ans et plus	15\$
 Location de patins 	5 \$/paire
Location de patino	σ ψ/pane
Événements et fêtes d'enfants qui incluent l'entrée	
pour le nombre de personnes spécifiées ¹³ :	
■ Location de patins ¹⁴	5 \$/paire
Petite salle (15 personnes)	215 \$ 1 bloc de 3 heures
■ Grande salle (20 personnes)	270 \$ 1 bloc de 3 heures
Palais du patin exclusif (maximum 150	750 \$ 1 bloc de 3 heures
personnes)	700 ¢ 1 bloo de o fiedres
Piste à l'étage du centre sportif (autre que pour patin à	
roulettes)	
Privés – incluant les commerces et industries	
 Résidents 	32,50 \$ / heure
■ Non-résidents	37,50 \$ / heure
Gymnases (Écoles Louis-Lafortune et des Cheminots)	
Ouverture et fermeture, si préparation de salle	1 h en sus du tarif régulier
Organismes reconnus	Même tarif visé par le protocole d'entente de la CSSDGS
Privés – incluant les commerces et industries	
Résidents	36,50 \$ / heure
■ Non-résidents	46,50 \$ / heure
Tion residents	. σ,σσ ψ / ποσισ

¹² Le conseil municipal permet à la directrice du Service des loisirs à autoriser des levées de fonds sur présentation de pièces justificatives adéquates.

13 Tarif de l'ouverture régulière applicable pour chaque personne additionnelle (patineur) pour la location

de la petite salle et de la grande salle.

14 Location gratuite des paires de patins pour les personnes incluses dans les forfaits (dans la limite des

stocks disponibles).

DESCRIPTION	TARIF
Glace ¹⁰ Ville de Saint-Philippe	305 \$ / heure
Heures de pointe : Lundi au vendredi 18h à 22h Samedi et dimanche 8h à 22h	
 Organismes reconnus 	182 \$ / heure
 Associations mineures non reconnues 	205 \$ / heure
 Entreprise privée jeunesse¹¹ 	250 \$ / heure
 Contrat ou location 	303 \$ / heure
Heures hors pointe : Lundi au vendredi de 8h à 18h	
 Organismes reconnus 	96 \$ / heure
 Associations mineures non reconnues 	103 \$ / heure
 Entreprise privée jeunesse 	128 \$ / heure
 Contrat ou location 	159 \$ / heure
Heures hors pointe : Tous les jours après 22 h	185 \$ / heure
Compétitions ou événements	Tarification selon la politique de reconnaissance des organismes.
 Organismes reconnus 	82 \$ / heure

 $^{^{10}}$ S'il advenait une annulation de la location par le demandeur en deçà d'un délai de 72 h, des frais d'administration de 25 % du montant total de la location avant taxes seront conservés par la Ville.

11 Les entreprises privées jeunesse doivent offrir des services uniquement à des jeunes de moins de

¹⁸ ans.

DESCRIPTION	TARIF
Surface cimentée	
Organismes reconnus	45 \$ / heure
Privés – incluant les commerces et industries	60 \$ / heure
Contrat saisonnier (minimum 10 semaines)	50 \$ / heure
Activité patin à roulettes ¹²	
Scolaire, association, entreprise	450 \$ 1 bloc de 3 heures
 Location de patins 	Incluse
	005 \$ 411 1 01
Scolaire et associations de Delson	225 \$ 1 bloc de 3 heures
 Location de patins 	Incluse
Ouverture régulière	
■ Enfants 12 ans et moins	7 \$
■ 13 ans et plus	15\$
 Location de patins 	5 \$/paire
Location de patino	σ ψ/pane
Événements et fêtes d'enfants qui incluent l'entrée	
pour le nombre de personnes spécifiées ¹³ :	
■ Location de patins ¹⁴	5 \$/paire
Petite salle (15 personnes)	215 \$ 1 bloc de 3 heures
■ Grande salle (20 personnes)	270 \$ 1 bloc de 3 heures
Palais du patin exclusif (maximum 150	750 \$ 1 bloc de 3 heures
personnes)	700 ¢ 1 bloo de o fiedres
Piste à l'étage du centre sportif (autre que pour patin à	
roulettes)	
Privés – incluant les commerces et industries	
 Résidents 	32,50 \$ / heure
■ Non-résidents	37,50 \$ / heure
Gymnases (Écoles Louis-Lafortune et des Cheminots)	
Ouverture et fermeture, si préparation de salle	1 h en sus du tarif régulier
Organismes reconnus	Même tarif visé par le protocole d'entente de la CSSDGS
Privés – incluant les commerces et industries	
Résidents	36,50 \$ / heure
■ Non-résidents	46,50 \$ / heure
Tion residents	. σ,σσ ψ / ποσισ

¹² Le conseil municipal permet à la directrice du Service des loisirs à autoriser des levées de fonds sur présentation de pièces justificatives adéquates.

13 Tarif de l'ouverture régulière applicable pour chaque personne additionnelle (patineur) pour la location

de la petite salle et de la grande salle.

14 Location gratuite des paires de patins pour les personnes incluses dans les forfaits (dans la limite des

stocks disponibles).

DESCRIPTION	TARIF
Glace ¹⁰ Ville de Saint-Philippe	305 \$ / heure
Heures de pointe : Lundi au vendredi 18h à 22h Samedi et dimanche 8h à 22h	
 Organismes reconnus 	182 \$ / heure
 Associations mineures non reconnues 	205 \$ / heure
 Entreprise privée jeunesse¹¹ 	250 \$ / heure
 Contrat ou location 	303 \$ / heure
Heures hors pointe : Lundi au vendredi de 8h à 18h	
 Organismes reconnus 	96 \$ / heure
 Associations mineures non reconnues 	103 \$ / heure
 Entreprise privée jeunesse 	128 \$ / heure
 Contrat ou location 	159 \$ / heure
Heures hors pointe : Tous les jours après 22 h	185 \$ / heure
Compétitions ou événements	Tarification selon la politique de reconnaissance des organismes.
 Organismes reconnus 	82 \$ / heure

 $^{^{10}}$ S'il advenait une annulation de la location par le demandeur en deçà d'un délai de 72 h, des frais d'administration de 25 % du montant total de la location avant taxes seront conservés par la Ville.

11 Les entreprises privées jeunesse doivent offrir des services uniquement à des jeunes de moins de

¹⁸ ans.

DESCRIPTION	TARIF
Surface cimentée	
Organismes reconnus	45 \$ / heure
Privés – incluant les commerces et industries	60 \$ / heure
Contrat saisonnier (minimum 10 semaines)	50 \$ / heure
Activité patin à roulettes ¹²	
Scolaire, association, entreprise	450 \$ 1 bloc de 3 heures
 Location de patins 	Incluse
	005 \$ 411 1 01
Scolaire et associations de Delson	225 \$ 1 bloc de 3 heures
 Location de patins 	Incluse
Ouverture régulière	
■ Enfants 12 ans et moins	7 \$
■ 13 ans et plus	15\$
 Location de patins 	5 \$/paire
Location de patino	σ ψ/pane
Événements et fêtes d'enfants qui incluent l'entrée	
pour le nombre de personnes spécifiées ¹³ :	
■ Location de patins ¹⁴	5 \$/paire
Petite salle (15 personnes)	215 \$ 1 bloc de 3 heures
■ Grande salle (20 personnes)	270 \$ 1 bloc de 3 heures
Palais du patin exclusif (maximum 150	750 \$ 1 bloc de 3 heures
personnes)	700 ¢ 1 bloo de o fiedres
Piste à l'étage du centre sportif (autre que pour patin à	
roulettes)	
Privés – incluant les commerces et industries	
 Résidents 	32,50 \$ / heure
■ Non-résidents	37,50 \$ / heure
Gymnases (Écoles Louis-Lafortune et des Cheminots)	
Ouverture et fermeture, si préparation de salle	1 h en sus du tarif régulier
Organismes reconnus	Même tarif visé par le protocole d'entente de la CSSDGS
Privés – incluant les commerces et industries	
Résidents	36,50 \$ / heure
■ Non-résidents	46,50 \$ / heure
Tion residents	. σ,σσ ψ / ποσισ

¹² Le conseil municipal permet à la directrice du Service des loisirs à autoriser des levées de fonds sur présentation de pièces justificatives adéquates.

13 Tarif de l'ouverture régulière applicable pour chaque personne additionnelle (patineur) pour la location

de la petite salle et de la grande salle.

14 Location gratuite des paires de patins pour les personnes incluses dans les forfaits (dans la limite des

stocks disponibles).